

Emplacements réservés		
N°	Objet de la réservation	Bénéficiaire
1	Agrandissement de la salle des fêtes et des ateliers communaux	Commune

URBANISME

Limite et nom de zone

Emplacements réservés

Voie
Ouvrages publics, installations d'intérêt général, logement social
Prescriptions d'implantation
Marge de recul particulière
Commerce et artisanat
Linéaire de préservation de la diversité commerciale

Autres prescriptions

OAP
Orientation d'aménagement et de programmation
Règles de stationnement autorisé (proximité d'un transport en commun en site arboré)
Bâtiment susceptible de changer de destination et liste détaillée dans le règlement écrit
Règles architecturales particulières
Secteur à programme de logements mixte sociale en zone U et AU

RISQUES

Prescriptions liées au risque inondation
Zones avec limitations de la constructibilité définies au Plan de Prévention du Risque Inondation
Zones de risque de crues fortes identifiées dans les Atlas Inondation

Prescriptions liées au risque incendie de forêt

Zone d'alerte fort feu de forêt

Zone de contact entre les zones d'urbanisation habitée et les zones boisées, matérialisant les enjeux de la prévention du risque incendie de forêt
Prescriptions liées au bruit
Zones concernées par le Plan d'Exposition au Bruit de Sécheresse de Deux-Sèvres
Prescriptions liées au risque mouvement de terrain
Zone de risque d'affaissement et d'éboulement

Prescriptions liées au risque pyrotechnique

Zone de risque pyrotechnique - Z1/Z2

Zone de risque pyrotechnique - Z3

Zone de risque pyrotechnique - Z4

Zone de risque pyrotechnique - Z5

Prescriptions liées au risque de transport de matières dangereuses

Zone des ouvrages de transport de gaz naturel
Toute intervention dans cette zone doit faire l'objet d'une demande de renseignements auprès de l'EDF

PATRIMOINE PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ

Ensembles paysagers et bâtis à protéger (cf. fiches nomenclatures en annexes)

Espace boisé classé

Éléments paysagers à protéger

Trame verte - réservoirs de biodiversité principaux

Trame verte - réservoirs de biodiversité secondaires

Trame verte - corridors écologiques

Trame bleue - réservoirs de biodiversité principaux

Trame bleue - corridors écologiques

ex-ZPPAUP

Périmètre de protection des monuments historiques

Sites classés ou inscrits

Site patrimonial remarquable modifié (SPR)

DIVERS

Périmètre de survis à statuer (niveau 500m LCV hors Déclaration d'utilité publique)

Le fond de carte est utilisé en vertu d'un contrat par la DSDP et n'est pas une parfaite représentation géographique intercommunale. Les changements entre communes peuvent donc apparaître. Seules les informations concernant la commune nommée sur chaque plan sont opposables.

Limites de la commune concernée

Limites des communes limitrophes (représentées à titre indicatif)



PLUi-H

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
valant Programme Local de l'Habitat

3.2 - REGLEMENT GRAPHIQUE Commune de Téthieu

Echelle 1/5 000 © DSDP PCU 2022

PLUi-H approuvé le 18 décembre 2019 :

Modification simplifiée n°1 approuvée le 14 avril 2021

Déclaration de projet n°1 approuvée le 11 juillet 2022

Modification simplifiée n°3 approuvée le 17 décembre 2025

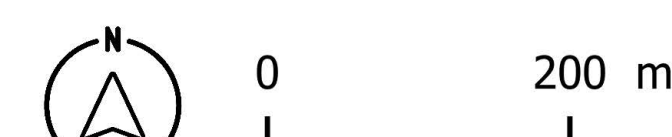
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 14 avril 2021
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 11 juillet 2022
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 17 décembre 2025

Le Président,
M Julien DUBOIS



grand-dax.fr

GRAND DAX
AGGLOMÉRATION



Source : Cadastre Ddfig 2025
Réalisation : Service SIG Communauté d'Agglomération du Grand Dax, Décembre 2025